

ENTRETIENS AVEC JEAN STÉFANINI *

Les 20 et 21 juin 1984, j'ai enregistré ces entretiens à l'université dans le bureau de Monsieur Stéfanini (salle 285). Ils durent 120 minutes et représentent ces pages de transcription.

C'était, lorsque je l'ai fait, un travail en vue d'un mémoire de D.E.A. en linguistique française. J'avais préparé mes questions en lisant et relisant certains textes, en particulier plusieurs écrits de Monsieur Stéfanini et les notes prises au cours de ses séminaires des années 1982-83, 1983-84. Monsieur Stéfanini a lu et approuvé cette transcription. C'est maintenant un hommage à sa mémoire.

J'ai cru bon de transcrire certains passages que j'avais écartés dans la première version : il m'a semblé que tous les détails de ces entretiens étaient maintenant devenus précieux pour nous.

* J'ai établi une ponctuation et ajouté des notes pour donner certaines références utiles. J'ai également "standardisé" certaines formes de parole dite familière (*ne* de négation; *ça* développé en *cela* ou *ce*).

Claire BLANCHE-BENVENISTE et Colette JEANJEAN m'ont aidée dans ce travail.

- Les initiales J.S. désignent Jean STÉFANINI, professeur d'histoire de la langue française à l'Université de Provence-Aix.
- Les initiales V.X. désignent Véronique XATARD, étudiante à l'Université de Provence-Aix.

☆

V.X. — La question de l'origine du langage n'est pas à poser, ce n'est pas un problème linguistique depuis l'interdit promulgué à la Société de Linguistique en 1866. Les raisons de cet interdit sont diverses et d'ordre plus ou moins linguistique comme le dit notamment Vendryes¹. Toutefois dans un de vos articles² vous mentionnez que, sans violer l'interdit, Gustave Guillaume donne à cette question une place dans l'étude des états successifs qu'a pris la langue dans la pensée; en d'autres termes, il lui donne une place dans l'étude de l'institution de la langue. Institution qui a consisté pour l'humanité à perfectionner sans cesse la représentation, en langue, pour mieux exprimer le discours. On peut donc penser que la discussion sur l'origine du langage a des chances d'être renouvelée en linguistique. A quelles conditions pourrait-elle l'être ?

J.S. — Historiquement, l'interdiction de 1866³ s'explique par le fait que la Société de Linguistique n'est pas seule de son espèce; elle est pratiquement en lutte avec au moins une autre société où se regroupent, en gros, des gens qui sont des amateurs distingués — alors que la Société de Linguistique tend à être de plus en plus une société de professionnels, de gens dont c'est le métier d'étudier, d'enseigner la linguistique. Or bien sûr les problématiques ne sont pas les mêmes : les gens de la Société de Linguistique sont des comparatistes. Des comparatistes qui naturellement s'occupent du domaine central du comparatisme à cette date, c'est-à-dire les langues indo-européennes, alors que les amateurs très souvent s'intéressent à un autre domaine, notamment les langues exotiques. Et actuellement, par exemple, Sylvain Auroux⁴ montre bien comment les études amérindiennes se sont développées en France dans un cadre qui est essentiellement un cadre d'amateurs. Il y a quelques tentatives d'Etat. La plus malheureuse, c'est l'expédition qui va précéder la tentative de Napoléon III sur la conquête du Mexique; là, il y a eu une mission officielle de linguistes pour le Mexique; mais enfin, en gros, ce sont des amateurs, des gens qui ont été administrateurs des colonies, qui, pour une raison ou pour

une autre comme Lucien Adam ont été à l'étranger, se sont intéressés à des langues amérindiennes et par conséquent les étudient pour le plaisir. Ils sont des descripteurs, donc ils ne sont pas des indo-européanistes habitués à étudier les langues dans leur devenir et d'un point de vue comparatiste. Alors, bien sûr, le problème de l'origine pour les indo-européanistes, ça ne rappelle qu'une erreur grossière, celle qui, au tout début de la grammaire comparée, laissait croire aux gens qu'une langue comme le sanskrit était proche des débuts de l'humanité parlante. Or on sait de plus en plus, au fur et à mesure qu'on avance dans le siècle, qu'il y a probablement des centaines, on pense alors des centaines de milliers d'années avant l'origine des langues indo-européennes, et par conséquent, l'origine ne concerne pas les indo-européanistes. Ajoutons que pour eux c'est un problème favori de la grammaire générale et des grammaires antérieures, avec lesquelles ils tiennent à rompre. Il ne faut pas oublier que le cadre de la grammaire générale reste souvent un cadre de pensée fréquent pour ceux que j'appelle les amateurs et que par conséquent les professionnels doivent se mettre en garde contre ce cadre.

V.X. — Oui mais la façon dont Gustave Guillaume le pose

J.S. — Eh bien, Gustave Guillaume, précisément, se trouve être à la fois par certains côtés un amateur; ce n'est pas un professionnel, ce n'est pas un professeur de linguistique. Les premiers ouvrages de Guillaume, Guillaume avant Guillaume, sont des ouvrages de grammaire générale et par conséquent, il ne partage pas cette espèce d'aversion des professionnels pour les amateurs.

V.X. — Aujourd'hui, on peut donc penser que ce n'est pas un problème non linguistique comme on l'a pensé depuis 1866.

J.S. — Non, on pense que c'est un problème pluridisciplinaire. Il se trouve qu'à l'heure actuelle, les meilleures réponses sont pour l'instant données par des anthropologues comme Leroi-Gourhan ⁵.

V.X. — Donc, ce n'est pas un problème proprement linguistique, sauf peut-être de la façon dont le pose Guillaume qui est liée, je crois, au phénomène d'abstraction de langue ⁶ ?

J.S. — Voilà exactement comment et pourquoi un linguiste refuse le problème : si on reprend la formule de Culioli ⁷, "le linguiste étudie la faculté humaine de langage à travers les langues", il est bien certain qu'on ne peut pas appliquer cette définition à l'étude de l'origine du langage, puisqu'on ne voit pas comment on pourrait étudier le problème du langage à travers une langue qui serait la langue primitive de l'humanité que personne ne connaît. Cela étant, il n'en demeure pas moins qu'aux yeux de Gustave Guillaume, le problème même du langage, le problème de l'expression de la pensée à l'aide de mots — pour le dire de façon concrète — est un problème qui se pose dès l'instant où des hommes ont parlé, et que par conséquent on doit avoir au moins des hypothèses là-dessus. Je dois dire que la façon dont le pose Guillaume est très très proche de la façon dont le pose un homme comme Condillac : l'idée qu'il y a d'abord, si l'on veut (et dit en termes saussuriens ou guillaumiens) il y a d'abord du discours; un beau jour, quelqu'un a poussé un cri et ce cri a été compris par d'autres; et c'est à partir de ces premières manifestations de parole, de discours, que peu à peu va se créer une langue, va peu à peu se faire une construction symbolique qui est la langue au sens guillaumien. On est obligé de partir du discours en disant "un jour quelqu'un a dit" et essayer d'imaginer comment, de ces manifestations primitives de discours a pu s'élaborer la langue. Et Guillaume est très clair là-dessus, au fur et à mesure que le système de la langue s'écarte des phénomènes de discours, au fur et à mesure se construit la langue. Mais ce souci reste évidemment un cas d'une abstraction qui paraît pour l'instant très difficile à concrétiser, à meubler si j'ose dire.

V.X. — A propos d'abstraction de la langue dans votre thèse ⁸, vous dites que la langue devient de plus en plus abstraite, évolue vers l'abstraction et que ça se manifeste à travers des exemples comme "*le train de Paris*" ou "*ils se battent*". Peut-on prévoir jusqu'où peut aller cette abstraction de la langue ?

J.S. — Je pense que c'est une erreur de jeunesse, jeunesse toute relative. Je veux dire par là que c'est une idée qu'ont nourrie les gens de la génération de Guillaume et d'autres encore et qui est un



vieux reste d'une opposition entre des langues dites évoluées (dites cultivées, tout ce que vous voudrez, en gros, langues des Européens) et des langues qui seraient supposées à la fois plus concrètes, plus attachées au réel, etc. Je pense que c'est une erreur qu'il faut définitivement rejeter. Il n'y a pas de langue qui ne soit abstraite et, incontestablement, je corrige le tir, si des gens comme Brøndal ont pu parler du français, "langue abstraite", c'est non pas dans le fait que le français serait une langue de pays particulièrement évolué et de gens particulièrement avancés sur le chemin du progrès spirituel mais tout simplement parce que c'est une des caractéristiques de la civilisation, de l'art, de la manière d'aborder les questions des Français, une certaine tendance à l'abstraction qui est très sensible dans le classicisme français, cette espèce de terreur devant le mot propre, cette espèce de fuite devant le réel, devant le concret, devant l'empirique; mais ça, c'est un trait typologique et ce n'est pas du tout un trait d'un progrès quelconque en matière linguistique.

V.X. — A propos de linguistique historique et de grammaire comparée. Est-ce que la différence entre ces deux domaines, qui est liée pour certains à la périodisation, pour d'autres à un problème de définition de la grammaire comparée, pour Leroy, Pedersen, Meillet par exemple⁹, est-ce qu'en fait ce n'est pas un problème de méthode liée à ce que l'on cherche et est-ce qu'on peut dire que de la grammaire comparée à la linguistique historique, la conception de l'idiome et celle de la linguistique changent ?

J.S. — Premier point, la grammaire comparée et la grammaire historique, ce n'est pas la même chose. La grammaire comparée contient forcément la distinction synchronie-diachronie et la diachronie, ce n'est pas l'histoire. Je veux dire que le grammairien de grammaire comparée sait qu'il opère sur des états de langue, c'est-à-dire sur des synchronies; donc il a la nécessité d'étudier la langue dans des états synchroniques, successifs par la force des choses puisqu'il y a un seul état synchronique qui est contemporain de lui. Par conséquent, la grammaire comparée aboutit à l'établissement d'une série

d'équations et puisqu'on parlait d'abstraction, c'est quelque chose de très abstrait puisque Saussure arrive par une série d'équations à poser l'existence de phonèmes comme de véritables "x", c'est-à-dire sans être en état de dire comment phonétiquement, réellement et concrètement ils se prononçaient, ils se réalisaient. Mais la méthode comparée lui permet d'en poser l'existence et chacun sait que cette existence une fois posée, la suite des travaux historiques et la découverte du hittite confirment cette hypothèse, cet "x" posé par Saussure. En grammaire comparée nous avons donc une série d'états synchroniques aboutissant à former par exemple la diachronie du latin depuis l'époque indo-européenne, la diachronie du grec, etc., une série de diachronies.

La grammaire historique, elle, va utiliser obligatoirement la méthode comparée, je dirai que c'est le seul élément sûr de sa recherche. Seule la grammaire comparée peut faire passer du système phonologique du français du XIIe siècle au système phonologique du français classique du XVIIe siècle par exemple. Seule la linguistique comparée me donne les équations qui réunissent, qui font passer, par exemple, du /we/ du XIIe siècle à /wa/ du XVIIe siècle — c'est une série d'équations. La grammaire historique, elle, va essayer de nourrir ces équations par les données de l'histoire. C'est-à-dire par tout ce que l'historien de la langue peut tirer de l'observation des textes, des données, des commentaires des grammairiens et tout ce que l'ensemble des documents dont disposent normalement l'historien et l'histoire lui permet d'établir, soit pour expliquer le passage d'un état à l'autre si c'est possible, soit pour préciser les dates exactes de ce passage, etc.

V.X. — Ce n'est pas gênant de parler de grammaire historique quand dans Saussure¹⁰ on lit qu'on ne peut parler de grammaire historique dans la mesure où le mot grammaire n'est applicable qu'à la synchronie, que par définition une grammaire est synchronique ?

J.S. — Je crois qu'à partir de l'instant où on a une diachronie bien posée, il relève des sciences historiques d'essayer d'expliquer

le passage de l'une à l'autre, d'une synchronie à une autre synchronie. Ceci est d'ailleurs classé par Saussure, plus ou moins nettement, parmi les possibilités puisque Saussure explique que l'innovation en linguistique, ce qui explique le passage d'une synchronie I à une synchronie II, ceci relève du discours. Or seul l'historien a des traces de discours. Le discours, il le saisit, sauf depuis une date récente, sous la forme de documents écrits (après tout, depuis maintenant près d'un siècle, on a des documents sonores sur l'évolution du français mais enfin peu importe); dans la majorité des cas, il y a des documents écrits qui renseignent sur des phénomènes de discours. Et c'est à partir de ces phénomènes de discours, à partir de tel texte, de telle tournure de phrase rencontrée chez tel écrivain, qu'on peut essayer de retrouver les causes qui expliquent le passage d'un état à l'autre, les innovations de discours qui vont entraîner un changement de langue. Mais ceci est évidemment en dehors de la saisie et synchronique et diachronique car diachronique ne se sépare pas de synchronique. Une diachronie, c'est une addition de synchronies et pas plus, une mise en rapport de synchronies.

V.X. — Est-ce que la différence entre linguistique historique et grammaire comparée n'est pas aussi le germe ou la naissance de la linguistique comme science ? Parce que selon les linguistes, on ne pose pas cette naissance au même moment. Pour Saussure ¹¹ par exemple, j'ai l'impression que c'est au moment des néo-grammairiens, pour vous ¹² la linguistique se veut une science avec la grammaire comparée, puis pour d'autres encore on peut la situer au moment de Saussure, de Troubetzkoy ou même de Chomsky ¹³. En fait, à quelles conditions la linguistique est-elle une science ?

J.S. — D'abord, bien sûr, les réponses vont varier suivant la définition que chacun se donne et se fait de la science. Ensuite, je pense que tout de même, sur un plan historique, il se trouve que la linguistique s'est posé à un moment donné un problème et que ce problème, elle l'a résolu après avoir trouvé la méthode pour le résoudre. Je veux dire que, pendant des siècles, le problème de l'origine des

différentes langues connues et pratiquées a tourmenté les esprits, différentes hypothèses ont été formulées. C'est à peu près le sujet de Droixhe ¹⁴, *La Linguistique et l'appel de l'histoire* (le titre est joli et dit bien ce qu'il veut dire). Et il se trouve qu'à un moment donné, les linguistes ont élaboré LA méthode, méthode comparative, qui permettait d'apporter à ce problème une réponse sûre et certaine dans des données très limitées et très précises. Je tiens pour ma part que les premières réponses datent du XVIIIe siècle, puisque c'est le moment où, d'un côté, la parenté des langues celtiques est établie sur des bases, sur des données solides et où, surtout, on découvre ce phénomène qui n'était pas du tout évident et qui est la parenté des langues finougriennes. L'idée que le finlandais et le hongrois étaient des langues d'origine commune ne crevait pas les yeux; il fallait vraiment le découvrir; on le découvre et comme souvent dans les découvertes scientifiques, on le découvre simultanément du côté du Nord avec Ramus Rask ¹⁵, du côté hongrois avec Gyarmathi ¹⁶. Et, à ce moment-là, c'est la première manifestation d'une méthode qui est la méthode comparative. Rask de son côté, Gyarmathi de l'autre, ont des procédés de travail très précis; ils savent ce qu'ils doivent comparer pour que les ressemblances soient probantes, je veux dire, prouvent la commune origine des langues. Ils savent qu'ils doivent s'adresser à la morphologie, etc., que la ressemblance entre deux mots isolés n'est jamais une preuve, etc., et ensuite, bien sûr, cette méthode comparée va trouver son champ d'élection parce qu'elle va porter sur les langues les plus prestigieuses : le latin, le grec, le sanskrit, et sera appliquée ensuite à d'autres langues. On peut discuter sur la question de savoir dans quelle mesure la découverte de la parenté des langues sémitiques, arabe et hébreu, hébreu et arabe, n'est pas également une découverte antérieure.

V.X. — Là, c'est une question de méthode.

J.S. — Une science est inconcevable sans une méthode précise et définie.

V.X. — Mais est-ce que la méthode ne vient pas seulement à partir du moment où l'on a dégagé la nature de l'objet que l'on étudie ?

J.S. — Certainement pas, on a pratiqué plus ou moins intuitivement, plus ou moins spontanément la méthode et on a réfléchi ensuite sur cette méthode, sur ses limites et ses possibilités. C'est un homme comme Meillet par exemple, qui explique que d'une part la méthode comparée suffit à fonder la science linguistique, que d'autre part son domaine d'application est limité; que, au-delà de vingt siècles, le comparatiste perd ses droits. L'évolution des langues indo-européennes porte sur une vingtaine de siècles. Après, par exemple (et cela se pose très concrètement pour Meillet sous la forme suivante : est-ce qu'on est en état de prouver la parenté du groupe sémitique d'un côté, du groupe indo-européen de l'autre ?), il pense que la méthode comparée ne peut plus rien enseigner pour une telle durée de siècles. Elle a ses limites; elle ne peut porter que sur une tranche d'histoire réduite. Et ceci est dit très clairement, très nettement. Saussure, c'est essentiellement une réflexion sur les pouvoirs et les limites de la méthode comparée en linguistique et ce qu'elle implique sur la langue. Toute la théorie saussurienne de la langue est une justification de la méthode comparée en même temps qu'elle est nourrie par elle, nourrie par cette méthode.

V.X. — Pour en rester aux états de langue et à leur évolution, en ce qui concerne l'ancien français et le moyen français, il manque des critères qui permettraient de définir plus précisément les états homogènes de la langue¹⁷. Mais en ce qui concerne le français moderne, qu'est-ce qu'on peut dire ? On parle d'un seul état de langue ? On dit que certains systèmes de la langue ont subi des altérations ? Et est-ce qu'on peut déterminer lesquels ?

J.S. — Il est évident que le français n'est pas l'image à choisir pour avoir une idée claire de ce qu'est LE système d'une langue, pour l'excellente raison que le français est un objet de culture dans lequel se mêlent un très grand nombre de choses. Ne serait-ce que le fait qu'une majorité de Français a effectivement appris sa langue à

deux niveaux : il a appris le français comme chacun apprend sa langue maternelle pour l'entendre parler par la famille, les voisins, les gens qui l'entourent, et il se trouve qu'ensuite, la majorité des Français étant scolarisée, il l'a apprise à l'école, il l'a apprise sous forme écrite et il l'a apprise sous forme littéraire. Peu de Français qui n'aient appris dans leur jeunesse une fable de La Fontaine, qui, par conséquent, n'aient été mis en contact avec un état du français qui avait quand même trois bons siècles. Bien des tournures sont restées familières aux Français parce qu'elles sont chez La Fontaine. Le nombre de gens qui disent "et nous de rire et lui de s'esclaffer" parce que c'est dans La Fontaine est très élevé. Ce qui fait que le français, je le répète, est un état de langue très très composite. Lorsqu'un homme comme Gide écrit "je le pus voir" il est bien évident que ce n'est pas comme cela qu'il entendait parler autour de lui — même si son père était un professeur de faculté très distingué et les parents, des protestants un peu gourmés — mais il l'a lu dans les textes littéraires qu'il a appris très jeune à aimer et il lui paraît normal d'employer cette tournure.

V.X. — Oui, mais on peut penser que ce n'est peut-être pas à travers un modèle littéraire qu'on peut saisir un état de langue. Est-ce qu'aujourd'hui, en tout cas, depuis qu'on fait des études sur le français parlé, on ne peut pas dire "tel ou tel système du français a évolué" ? Comme par exemple, vous pouvez avoir montré pour ce qui est de la voix pronominale ou Wagner pour les phrases hypothétiques¹⁸ que, justement, il n'y a pas de grand changement d'un état à un autre, à des époques antérieures. Aujourd'hui, on ne peut pas dire, par exemple, pour tel système, les choses ont changé ? Par exemple, le système des relatifs ?

J.S. — Alors là, vous avez raison de poser la question parce que cela me permet de rappeler une position guillaumienne. Guillaume estimait qu'un système dure très longtemps. LE système, système du français, probablement sur de nombreux points n'a pas varié depuis des siècles. Je tiens que le système du verbe, pour l'instant, reste en gros

le même qu'aux origines. Il est très curieux de voir comment les formes surcomposées sont des formes du français depuis l'origine. C'est vraiment quelque chose qui est une innovation du français. Il est très rare de les trouver dans d'autres langues. Il y a quelques dialectes piémontais, etc. Donc un système qui est le même. Mais ce qui varie, c'est la norme. Et ce que je voulais dire au fond, si je précise ma pensée, c'est que le français actuel, ce n'est pas UNE norme mais c'est un mélange de plusieurs normes. Et dans le cas du relatif, je reste persuadé qu'il y a effectivement plusieurs normes qui se recouvrent. Il y a, disons, un emploi du relatif qui est l'emploi normé, celui en gros dont nous nous servons quand nous écrivons : "c'est l'homme *qui* est venu, *que* j'ai vu, *avec qui* j'ai parlé de ça et *dont* j'ai retenu la solution"; et cela, tout le monde l'écrit. Il y a un système avec "que" que tout le monde comprend, pratique quelquefois sans s'en rendre compte; c'est une autre norme du français.

V.X. — Là, vous parlez de systèmes mais ce ne sont pas des systèmes en langue; la langue étant un système de systèmes ?

J.S. — Non, non. Tout le problème est de savoir si vraiment j'ai besoin de poser deux systèmes du relatif. Je ne suis pas sûr que je sois tenu de poser deux ou trois systèmes du relatif. Il y a peut-être un système du relatif et plusieurs normes différentes du relatif. Disons un système du relatif qui serait en gros "l'homme qui est venu", qui semble bien quelque chose de solide, d'établi, et ensuite différentes normes qui, à partir de cela, admettent ou n'admettent pas un certain nombre de constructions.

Je n'en sais rien. C'est vraiment un problème très très difficile, étant donné que, sur le relatif, incontestablement, s'exercent de puissantes actions de l'école, de la contrainte normée, etc.

V.X. — Mais, à partir de ce problème-là, on peut poser, en général et en schématisant, qu'il y a deux systèmes, un pour le français écrit, un pour le français parlé et on peut aussi dire qu'il n'y en a qu'un. Sur quoi reposeraient l'une et l'autre hypothèse ?

J.S. — Il faut bien le dire, avant Chomsky, les hypothèses reposent, qu'on le veuille ou non, sur l'idée d'apprentissage. L'idée, à laquelle Guillaume tenait beaucoup, que, lorsqu'on apprend sa langue, on ne peut l'apprendre que parce qu'il y a un système et parce qu'on construit un système. C'est la formule que reprendra Chomsky en disant "un moment vient où le petit enfant a un nombre de règles qui lui permettent de comprendre des phrases qu'il n'a jamais entendues et de faire des phrases qu'il n'a jamais entendu faire". Et Guillaume disait très volontiers : "sur l'emploi du subjonctif en français, des collègues, très savants, des universités allemandes ou anglaises qui ont lu des milliers et des milliers de pages d'excellent français etc., ont des doutes". Et il disait : "si je m'amuse à faire volontairement une faute d'emploi modal en français, le petit gosse de sept ans qui l'entend viendra se moquer de moi à la cuisine en disant 'il a dit je veux qu'il vient'." Le petit enfant de sept ans n'hésite pas là-dessus, il a le système du subjonctif du français. Et je crois que c'est vrai.

V.X. — Donc vous pencheriez plutôt pour dire qu'il s'agit d'un système, qu'il y a des normes différentes et que ces normes utilisent le même système. Mais actuellement, les études sur le français parlé ne permettent pas de l'affirmer, de le démontrer ?

J.S. — On voit mal comment on démontrerait l'identité d'un système à travers des effets de sens forcément différents. Lorsque je dis, par exemple, qu'en français, l'imparfait de l'indicatif me permet de dire indifféremment qu'un événement a eu lieu ou n'a pas eu lieu dans le passé (exemple qui a encore été repris ces jours-ci par les conférenciers du C.N.R.S.¹⁹). C'est l'exemple fameux de "cinq minutes après, le train déraillait". Cet exemple est parfaitement fondé, parfaitement vrai; donc on a là un temps, l'imparfait de l'indicatif, dont les possibilités d'emplois sont telles qu'elles vont d'une position à la contradictoire²⁰.

Alors, je pose en théorie que le système est le même, mais on est en droit de m'objecter qu'on ne voit pas très bien l'utilité de

poser un système qui aboutit à des effets de sens absolument antithétiques, en disant "c'est très joli, vous dites qu'il y a un système mais moi, je vous dis qu'il y a deux emplois que je juge incompatibles; et ce n'est pas parce que vous m'aurez dit qu'ils relèvent du même système que je vais admettre qu'ils sont compatibles".

Je serai très réservé sur le caractère contraignant de la démonstration. J'admets très bien que quelqu'un refuse la formulation que Guillaume a donnée du système des temps et des modes du français. Il existe quelques objections à ce système. Mais enfin il faut bien voir qu'à un moment donné, il y a une sorte de prise de position, d'option quasi-métaphysique sur la linguistique. On dit "Je choisis d'opérer avec la notion de système". Et Guillaume le dit lui-même très clairement : "les seules choses que nous constatons, ce sont des emplois de discours. Par hypothèse, je rattache ces emplois du discours à une position systématique et je garde ce système toutes les fois que vous n'arrivez pas à avancer contre ma théorie un contre-exemple formel, caractéristique, définitif". Il est toujours très difficile d'avoir des contre-exemples vraiment définitifs et sur lesquels on ne puisse discuter et revenir. L'exemple de la grammaire générative récente est là pour le montrer. Il y a toujours des gens qui discutent en disant "oui, ça c'est un contre-exemple apparent mais si etc., si on le reprend d'un autre point de vue ...".

Je veux dire en d'autres termes qu'après tout, la théorie guillaumienne n'a pas convaincu tous les lecteurs à la lecture et que même les disciples de Guillaume n'ont pas convaincu davantage le public. Il est bien certain que l'échec de Guillaume en son temps est dû à l'état très difficile de l'Université française de ce temps. Il faut bien se rendre compte que la guerre de 1914-1918 a été pour ce pays un coup catastrophique. Un million et demi de morts choisis parmi les classes les plus vigoureuses, en meilleure santé, les gens les plus intelligents; ce sont toujours les meilleurs qui partent. Il reste les infirmes, les idiots de village, ceux-là, on ne peut pas en faire des soldats, ils ne sont pas tués. En 1914-1918, il n'y a qu'à voir le nombre des élèves de Meillet qui y restent, qui n'en revien-

nent pas en 1914-1918. Il y a quelques mots généralement dans le bulletin de la Société de Linguistique indiquant "pauvre Untel, il a été tué sur l'Argonne etc., il avait écrit un article très prometteur". Alors dans ce milieu peu ouvert, fermé, ratatiné des gens qui restent, où règne Dauzat, où règnent des médiocres, il est bien certain que les gens étaient peu ouverts à accepter une théorie innovatrice, qui demandait un certain effort intellectuel, de compréhension. Ajoutons que Guillaume n'était pas du sérail. Ce n'était pas un universitaire, il n'avait pas ces séries de compagnonnages, de souvenirs de jeunesse etc. qui forment cette réalité sociale, ce corps social qu'est l'Université. Aujourd'hui, il y a davantage de linguistes intelligents et il est certainement beaucoup mieux reçu. Mais évidemment il faut bien se rendre compte que *Temps et Verbe* date de 1929 et que, par conséquent, en 1989, c'est-à-dire tout bientôt, cela aura soixante ans; et évidemment, à ce moment-là, les gens ne font pas toujours l'effort nécessaire pour comprendre une théorie dont ils se disent qu'elle a peut-être été fort intéressante en son temps mais que tout de même, ils vivent en 1984.

V.X. — Bien que ce soit une position difficile à tenir.

J.S. — Disons le problème sous une autre forme. Peut-on penser que dans la France affaiblie de l'après première grande guerre mondiale, il ait pu naître une théorie alors que normalement, les grandes théories scientifiques sont réservées au monde anglo-saxon, ou au monde russe, ou aux grands, comme on dit, de l'époque contemporaine.

V.X. — Oui mais à l'époque où Guillaume a élaboré sa théorie il y en a quand même d'autres qui ont marché si l'on peut dire !

J.S. — Vous savez, la France n'occupe plus le devant de la scène. Lorsque Meillet meurt, il n'y a plus de grand linguiste de taille internationale, à l'exception de Benveniste. Et Benveniste est un grand linguiste en matière de grammaire comparée. La gloire de Benveniste, linguiste de linguistique générale, est factice, due en partie à la parution des *Problèmes de linguistique générale*, c'est-à-dire

d'articles déjà anciens, à l'action de Nicolas Ruwet et elle donne finalement de Benveniste probablement une image assez fautive. Le vrai Benveniste, le grand Benveniste, c'est le comparatiste, c'est le Benveniste de "la formation des noms" ²¹, c'est-à-dire le Benveniste qui est déjà un grand linguiste en 1935.

V.X. — Tout comme le grand Saussure, c'est aussi le Saussure comparatiste des voyelles ²².

J.S. — Mais en tout cas c'est le seul qui soit Saussure, c'est-à-dire qui ait signé et écrit cette oeuvre. Le reste, c'est un travail composite qui donne une image de Saussure mais qui n'est pas de Saussure au sens où on dit "ce livre est de monsieur Untel".

V.X. — Les domaines de la linguistique évoluent différemment. En France, au niveau de la syntaxe, la remise en cause de la grammaire traditionnelle se fait depuis longtemps. Pourtant, en 1984, on peut dire qu'aucune méthode encore ne propose une description plus ou moins complète du français. Je pense que ça s'insère dans le cadre plus vaste du problème de la description syntaxique. Mais pourquoi est-ce que son évolution est très lente ?

J.S. — Là, je crois que c'est un phénomène strictement français. Il est bien certain que les Anglais disposent de très satisfaisantes descriptions de la syntaxe anglaise. En France, il n'y a eu personne pour la faire. Et Wagner a écrit un bon chapitre là-dessus, des différentes façons d'écrire une syntaxe ²³. Il a très bien montré, par exemple, que Dubois commence à écrire une grammaire structurale ²⁴ et puis, apprenant les derniers développements de la grammaire générative, il change son fusil d'épaule, il ne termine pas sa grammaire structurale et il entame, avec sa femme, survenue entre-temps, une grammaire générative du français. Le résultat, c'est qu'il n'y a pas de grammaire complète, structurale du français sinon, dans une certaine mesure, celle de Tøgeby, c'est-à-dire une grammaire faite au Danemark ²⁵ ! Et cette carence en est uniquement aux linguistes français, à ceux qui occupent le devant de la scène.

V.X. — Ah, ce n'est pas un problème proprement syntaxique, au sens où la syntaxe serait confrontée à des problèmes plus complexes.

J.S. — Il ne faut jamais séparer une discipline de ceux qui la font. Il y a un problème des linguistes français qui est en même temps celui de la linguistique française.

V.X. — Mais même en grammaire générative, si beaucoup de linguistes français ont changé leur fusil d'épaule, ceux qui ont appliqué la grammaire générative ne proposent pas une description complète du français ?

J.S. — Ah, elle est inscrite au programme du C.N.R.S. Programme d'une dizaine d'années qui est prévu pour une grammaire scientifique du français. Nous attendons. Si Dieu est bon, il me permettra de vivre jusqu'à la parution de cette grammaire. Ce sera toujours ça de pris.

V.X. — Restons dans les problèmes de description, mais cette fois de description du français parlé. On sait que les études sur le français parlé sont récentes et Wagner ²⁶ explique ce retard psychologiquement par une gêne inavouée du côté du public et du côté des grammairiens devant les différences entre la langue écrite et la langue orale. Mais est-ce qu'on peut l'expliquer autrement ?

J.S. — Oh, je pense que Wagner a raison en l'attribuant à la forte éducation littéraire des Français. Il était très symptomatique que, lorsque Claire ²⁷ a fait sa conférence dimanche dernier (il n'y a pas très longtemps donc), parmi les questions posées par le public, manifestement ce qui les intéressait, c'était de savoir l'utilisation littéraire qu'on pouvait faire de la chose. En particulier, ils ont été frappés parce que l'un des orateurs avait expliqué que les textes apparemment parlés notés par Céline n'étaient pas du vrai français parlé; et que par conséquent il fallait essayer de faire mieux, pour faire quelque chose de littérairement plus satisfaisant parce que plus proche de la réalité et correspondant à une meilleure peinture, au sens où on peut dire que Balzac est un meilleur descripteur que Char-

les Sorel ou que tel autre romancier de siècle antérieur. Voyez par conséquent, toujours ce souci littéraire.

Il est entendu qu'il y a un primat du beau français, l'épithète est très caractéristique. Aucun Français n'a de doute sur ce qu'on doit appeler le beau français.

V.X. — Il me semblait qu'aujourd'hui tous les linguistes travaillent sur le français parlé, s'y intéressent !

J.S. — Tout le monde s'y intéresse mais ajoutons enfin que techniquement les études de français parlé ont beaucoup dépendu des progrès techniques. Il est évident que réunir un corpus de français parlé, c'est relativement facile lorsqu'on dispose d'un magnétophone, c'était beaucoup plus compliqué à l'époque antérieure. Lorsque Ferdinand Brunot s'intéresse à l'oral, disons à l'oral pas forcément au français parlé, il a des instruments qui sont vraiment très rudimentaires. Il a fallu d'ailleurs des progrès techniques pour que ses productions soient utilisées. Vous savez que maintenant avec l'aide des calculs d'ordinateur on arrive à prendre des vieux disques et en faire des disques beaucoup plus précis.

Une étude comme par exemple celle de Denise François sur le parler d'Argenteuil²⁸, cela suppose un nombre d'enregistrements considérable et il faut pouvoir les faire.

V.X. — Depuis 1965, 1970, il y en a beaucoup de corpus et vous pensez que c'est une tradition littéraire qui empêche

J.S. — Vous savez, pour qu'un objet d'étude soit choisi et adopté, il faut qu'il y ait un consensus universitaire. Il faut tout simplement et pratiquement que les gens qui dirigent des thèses acceptent qu'on prenne pour sujet de la thèse le français parlé. Petit détail tout à fait matériel et très précis. Et il est intéressant de faire un tour de France pour voir quelles sont les universités où l'on a étudié le français parlé. Ajoutons d'ailleurs que, de par leur formation, et bien naturellement, beaucoup de professeurs d'université sont mieux préparés à étudier le style de Corneille ou de Musset que le

parler des dames du marché d'Argenteuil ou des émigrés algériens ou portugais de 1984 sur un chantier du R.E.R. On a déjà expliqué comment les gens qui, en principe, professionnellement étaient préparés à ce genre de chose — je veux dire les dialectologues — y étaient en fait mal préparés parce que c'était un autre type d'approche, plus folklorique, plus rurale, etc.

V.X. — Au-delà d'une nécessité scientifique liée à une méthode spécifique de description, le recours à une terminologie n'est-il pas un besoin de reconnaissance, d'identification des différents courants ? Et pourquoi actuellement y a-t-il un refus de consensus sur la terminologie ? Est-ce que ce refus n'empêche pas la linguistique de progresser ?

J.S. — Incontestablement, il y a aujourd'hui différentes écoles linguistiques et, bien naturellement, chaque école linguistique a sa terminologie, étant donné que très souvent la terminologie manifeste une différence d'option théorique. Je veux dire par exemple que (j'en parlais au début du séminaire en attendant Claire) le fait que, comme Martinet, vous décidiez, et de façon tout à fait arbitraire et théorique (c'est dit clairement, il dit "c'est une option scientifique"), vous décidiez que le langage sert à communiquer, essentiellement, fondamentalement, en tout cas que c'est l'aspect sous lequel doit l'étudier le linguiste; à partir de ce moment-là, vous définirez le phonème par exemple à partir de ce principe : le phonème, c'est ce qui dans la communication ne fait pas sens par soi-même mais permet une opposition de sens. C'est la définition du phonème faite du point de vue du langage comme moyen de communication, et ainsi de suite du reste; et ce sera évidemment une terminologie bien précise et fondée sur ce principe de méthode posé au départ.

Si vous êtes un générativiste : pour un générativiste, le langage n'est pas un moyen de communication; il l'est, mais il est également autre chose; alors, à ce moment-là, vous allez avoir des définitions différentes et donc une terminologie différente.

V.X. — Oui, mais que ce soit un générativiste, ou que ce soit un guillaumien, ou que ce soit, disons, un "pronominaliste" ²⁹ ou que ce soit autre chose, on peut quand même penser que tous recherchent la langue, le système de la langue. Donc, ils recherchent la même chose; les méthodes sont différentes, d'accord, mais après tout, si on recherche la même chose, on peut penser que la terminologie peut être la même.

J.S. — C'est un point de vue réaliste naïf. Il est bien évident que ce que vous allez trouver dépend étroitement de ce que vous cherchez. Prenons des exemples tout à fait naïfs. Vous pouvez être un ethnologue et un anthropologue de l'époque classique (il n'y avait pas alors de véritable anthropologie) et à ce moment-là, vous pouvez faire un classement en disant : il y a des femmes brunes, il y a des femmes rousses, il y a des femmes blondes, etc.; c'est un classement. Mais il est évident qu'un anthropologue contemporain vous éclatera de rire au nez en disant "certes, on peut faire des classements mais ils sont sans intérêt; moi, je vais classer d'après les groupes sanguins, je sais classer d'après des trucs qui paraîtront beaucoup plus scientifiques". Et c'est exactement la même chose. Pensez à ce qu'est la syntaxe de Martinet avec des systèmes de rection, de complémentation, etc., et ce qu'est, par exemple, la syntaxe de Claire ³⁰. Ils opèrent avec des catégories tout à fait différentes; ils ne donneront pas la même analyse de la même phrase. D'accord ?

Tout dépend de la finesse des classements. Il y a des cadres théoriques qui vous imposent de distinguer des choses qu'un autre cadre théorique vous impose de mettre dans le même sac.

Je vais prendre un exemple que j'ai déjà pris — et, fait caractéristique, jamais personne chez Martinet ne l'a pris en compte. Martinet vous dit textuellement que, dans une phrase à verbe *être*, c'est la même chose si vous dites par exemple "le cousin de ma tante est le beau-frère de mon oncle" — je ne sais pas du tout ce que ça réalise mais cela n'a pas d'importance — et que vous pouvez faire l'inverse. Or, je ne me rappelle plus dans quel compte rendu, j'avais

mis que dans certains cas, c'est vrai, mais dans d'autres cas, ce n'est pas vrai du tout.

Et tous les générativistes, par exemple, qui ont discuté sur la phrase "le centre de l'univers est la terre" ou "la terre est le centre de l'univers" savent très bien que ce n'est pas la même chose. Ils sont arrivés à la notion de "sujet profond" et de "sujet de surface".

Voyez, par conséquent, comment, sur une même phrase, suivant les exigences de l'analyse, on arrivera à réunir en une seule catégorie ou au contraire à distinguer de façon très précise. Les générativistes vous disent : je peux dire 'c'est la terre qui est le centre de l'univers', ça colle. J'ai forcément le sujet entre *c'est* et *qui*, tandis que je ne peux pas dire 'c'est le centre de l'univers qui est la terre' — ou alors j'ai un sens tout à fait différent, difficile à concevoir d'ailleurs.

V.X. — C'était peut-être plus au niveau du vocabulaire utilisé pour parler des choses.

J.S. — Certes, à partir du moment où on ne parle pas des mêmes choses, on a forcément un vocabulaire différent. Ce sont les mêmes choses dans une réalité extérieure mais la réalité extérieure, c'est un simple donné. La théorie scientifique construit des faits, c'est-à-dire un donné interprété. Le fait n'est jamais donné, il est construit.

C'est la même chose dans toutes les sciences. Un fait n'est jamais donné, il est construit.

Quand il y a un consensus terminologique dans une science, cela veut dire que la science est plus avancée. Il est bien certain qu'en chimie, il y a un consensus beaucoup plus fort.

En linguistique, c'est lié à l'état d'une science où les oppositions théoriques sont encore considérables.

Trouver UNE terminologie serait trouver LA théorie linguistique. Mais LA théorie linguistique, c'est pas facile, non ? Mon ami Moignet disait : "la psychomécanique, c'est-à-dire la linguistique",

mais enfin, il fallait un certain culot, qu'il avait, il faut le reconnaître.

V.X. — La répartition terminologique peut donc être liée à la répartition des courants en écoles. Mais aujourd'hui, le classement par écoles n'est-il pas un peu désuet ? Ne peut-on pas donner une répartition plus pertinente à ce qu'on trouve aujourd'hui ?

J.S. — Je ne le pense pas dans la mesure où, par exemple, une formule de Guillaume a fait fortune, c'est celle d'effet de sens. A peu près tous les linguistes contemporains parlent d'effet de sens. En tant que guillaumien, je suis toujours douloureusement affecté quand j'entends cette expression dans une interprétation qui n'est manifestement pas l'interprétation que donne de l'expression un guillaumien. Je reste attaché à l'interprétation que Guillaume donne de l'expression "effet de sens". A mon avis, ce n'est pas un passe-partout, cela ne veut pas dire n'importe quoi et, après tout, parler d'effet de sens si on ne pose pas un sens au départ, d'où se tire cet effet, cela ne me paraît pas très intéressant. A ce moment-là, on peut dire tout simplement, la signification dans ce passage n'importe quoi; pas la peine de parler d'effet de sens. Je parle d'effet de sens si c'est vraiment un effet que je peux rattacher à un sens et si j'ai toute une théorie pour dire comment on passe du sens à tel et tel et tel effet, et comment tel effet est possible avec ce sens et pas tel autre. A partir de l'imparfait, je peux tirer des effets de sens bien définis. Si je reprends mon exemple "un instant après, le train déraillait", je ne peux pas obtenir le même effet de sens à partir de "un instant après, le train dérailla"³¹.

V.X. — Mais si on prend la psychomécanique de Guillaume par exemple, aujourd'hui est-ce qu'on n'a pas différentes psychomécaniques ?

J.S. — Non, il peut y avoir quelques utilisations, quelques emprunts à la psychomécanique faite dans des cadres non psychomécaniques. Je ne connais personne qui soit en état de dire : tel est l'aboutissement normal de la psychomécanique et tel est le point de vue qu'aurait adopté Gustave Guillaume s'il avait vécu trente ans de plus. Ce que

d'ailleurs marque fort bien Wagner, en disant "Guillaume a fait cela en son temps, que ferait-il aujourd'hui ?". Prenons un autre exemple. Quittons l'exemple guillaumien, prenons l'exemple de la grammaire générative.

Il y a, aujourd'hui, en grammaire générative, un certain nombre de notions qui n'ont de sens qu'en grammaire générative, et je dirai dans un état de la grammaire générative. La notion de "trace", par exemple, elle n'a pas de sens avant 1977. Elle apparaît un peu avant dans les cours de Chomsky mais disons que, pour le grand public, elle date en gros des années 77. Et c'est vraiment quelque chose qui est vraiment chomskien. Il faut être assez au courant de la théorie chomskienne pour savoir ce que c'est. Pour quelqu'un qui n'est pas chomskien, cela n'a pas de sens et il n'en a pas besoin. C'est une notion qui est pour lui inutilisable. Ce qui explique qu'on ne peut pas faire une terminologie omnibus qui serait utilisable par tous les linguistes dans n'importe quelle circonstance. Un linguiste chomskien va avoir besoin à un moment donné de notions dont tel autre se passera.

Dans la linguistique de Martinet, au point de vue syntaxe, il y a quelques grandes options théoriques dans lesquelles on fait rentrer à peu près tout. C'est une analyse faite à un certain degré de finesse, pas très grand, ce qui permet de faire rentrer plusieurs choses dans la même catégorie.

Il me paraît très difficile de lire une grammaire quelconque, à l'heure actuelle, à un certain niveau, sans s'inquiéter de l'appartenance théorique de l'auteur.

V.X. — Des sciences qui ont influencé la linguistique, il y a eu une influence au XIXe siècle des sciences naturelles, biologiques, ensuite de la sociologie et de la psychologie ³². Aujourd'hui, c'est peut-être l'informatique ou tout ce qui est LA mathématique. Quelle prévision peut-on faire sur la prochaine influence ?

J.S. — D'abord je voudrais revenir sur l'action de ces différentes sciences. On se contente généralement de dire "à un moment

donné, les linguistes prennent, par exemple au début du XIXe siècle, pour modèle les sciences naturelles". Qu'est-ce que cela veut dire au juste ? Cela veut dire en l'occurrence, pour la biologie, qu'ils importent dans le domaine linguistique des notions, des catégories, qui sont des notions des biologistes, des naturalistes. Ce qui implique qu'ils font de ces notions un usage métaphorique. Lorsqu'on parle de la vie et de la mort des mots, cela veut dire qu'on prend la notion de vie et de mort telle qu'elle est à peu près clairement définie pour un biologiste. Un biologiste est capable de dire d'un organe vivant, plante, animal, homme, qu'il est mort ou qu'il est vivant; à l'extrême rigueur, il dira que peut-être à un moment donné, il ne peut pas très bien se prononcer (c'est un peu entre les deux); mais enfin, en gros, il sait parfaitement de quoi il s'agit et c'est parfaitement identifiable dans la réalité. La vie et la mort des mots, ce sont des métaphores. Alors, le propre de la métaphore c'est d'évoquer des idées chez les gens, de faire rêver les esprits etc., où cela devient très dangereux, c'est lorsqu'on prend la métaphore au pied de la lettre. La vie et la mort, chez un être humain, c'est quelque chose de parfaitement programmé. Dès l'instant où un vivant vient au monde, le processus de mort entre en jeu. Avec le petit enfant qui naît, les processus biologiques qui vont aboutir à faire de lui un mort entrent en action. Il n'y a absolument rien de tel dans un mot. Un mot est là, et il ne peut mourir, si on veut prendre cette métaphore, que pour une cause purement externe. Il mourra par exemple si la réalité à laquelle il réfère, pour une raison ou une autre, cesse d'exister. En gros par exemple, le mot "père", le mot "mère" aussi d'ailleurs, ont traversé les siècles, avec probablement des valeurs différentes, c'est-à-dire l'idée qu'on peut se faire à chaque époque de ce que c'est qu'un père, de ce que c'est qu'une mère. Pour les mères, ça me paraît assez bien attaché à des réalités physiologiques, qui pour l'heure marchent encore, probablement pas pour très longtemps, puisqu'on envisage de faire porter les enfants par d'autres que la mère qui a conçu, etc. Mais enfin, en gros et pour la majorité du public, ce sont des notions qui restent, les mots restent. Il

n'y a aucune fatalité d'ordre biologique qui impose de prévoir la mort du mot "mère" ou du mot "père" alors qu'il y a une fatalité biologique qui impose de prévoir la mort de tel père ou de telle mère qui eux, inévitablement, mourront. Toutes les sciences ont servi de modèles, mais pas de la même façon. La biologie a fourni des modèles d'ordre, je dirais, presque poétique, "les importations métaphoriques". Cela a importé des notions dont la survie reste dangereuse. Le nombre de gens qui utilisent encore spontanément des métaphores biologiques, qui vous parlent de mots qui perdent leur force comme quelqu'un peut perdre sa force après une maladie, ou n'importe quoi. Or c'est quelque chose de très réel, dans la vie physiologique des gens; pour les mots, cela n'a vraiment aucun sens, cela n'a aucun sens; ce sont des explications fausses, qui n'en sont pas.

Le modèle des sciences physiques, celui des néo-grammairiens, est beaucoup plus intéressant car ce qu'il apporte — et c'est quelque chose de beaucoup plus abstrait — c'est la notion de loi, de quelque chose qui est inévitable. Et cela, méthodologiquement, reste excellent, et pourquoi ? Parce que ça pose non pas des notions qui permettent d'animer le discours, de le poétiser, de le rendre plus clair et plus compréhensible mais cela apporte une exigence sur la méthode. Si je pose une loi phonétique, je n'ai pas le droit d'accepter une seule exception à cette loi. Et il est intéressant de se donner cette contrainte, c'est une contrainte de travail. Cela, c'est fécond.

A mon avis, la sociologie, c'est différent. Puisque la sociologie, ils l'ont utilisée simplement en disant comme Meillet "nous estimons que les phénomènes de langage sont des phénomènes de l'ordre sociologique" et pour Meillet ce sont même les phénomènes qui correspondent le mieux à la définition du sociologique telle que l'avait donnée Durkheim. Les phénomènes de langage s'imposent à l'individu exactement comme les lois sociales s'imposent à l'individu. La société commande l'individu, de même le langage; je n'ai pas le droit de choisir mon langage, etc.; il y a des contraintes sociales; je dois écrire avec l'orthographe de tout le monde sous peine de ne pas avoir d'emploi, etc. Il est très difficile de nier qu'il y ait tout un as-

pect du langage qui plonge profondément dans la sociologie. De même dans la psychologie; qu'il y ait des rapports étroits entre la vie mentale et la psychologie, nous en avons des preuves de plus en plus évidentes. D'après l'étude du livre de Fauconnier ³³, on arrive à des rapprochements intéressants, pour l'ordre de l'hypothèse. Fauconnier dit à peu près et en gros (je schématise) : les phénomènes de langage correspondent probablement à des opérations très simples, à peu près de l'ordre du modèle neuronal proposé par quelqu'un comme Changeux ³⁴, par exemple pour la neurologie.

On a de très bonnes raisons de penser que, dans la réalité concrète, dans la vie concrète de l'esprit, ces phénomènes sont assez compliqués, mais je peux m'en proposer un schéma qui n'est pas faux; comme n'est pas fautive une carte de France au 1/20 000 qui nous donne les grands traits de la France. Après tout, un aviateur peut se débrouiller avec ça, la nuit, par clair de lune. Cela ne vous permettra pas d'aller trouver la rue des Trois Mages dans une petite ville de France, mais vous aurez une idée générale de la situation de la France. C'est un peu la même chose pour ce modèle neuronal ou pour ce que Fauconnier appelle "les espaces mentaux". Des phénomènes très très simples de contacts mais qui peuvent rendre compte d'un certain nombre de choses. Vous savez, c'est l'histoire de "l'omelette est partie sans payer".

Pour le modèle informatique, il y a plusieurs choses. Il y a d'abord, non pas le modèle informatique, mais la théorie de l'information. Elle a joué un rôle significatif dans la linguistique il y a vingt ans, peu de temps après que les ingénieurs des télécommunications aient mis sur pied leur théorie. Vous savez que la théorie de l'information est une théorie probabiliste. Un élément quelconque dans un système de communication a une charge d'information d'autant plus grande qu'il est moins probable. Ce qui est fréquent est insignifiant, par exemple un mot comme "homme" ou comme "jardin"; par contre un mot comme "antiélectromagnétique", déjà, a plus de charge d'information. Autre exemple : un jeune homme dit "je vous aime" à une jeune fille, la quantité d'information est voisine de zéro. Il dit "Dieu seul est

grand ma soeur", la quantité d'information est énorme. Ce n'est généralement pas le propos attendu entre un jeune homme et une jeune fille un soir au clair de lune. C'est la théorie de l'information. C'est mon ami Guiraud qui, en France — même dans le monde —, en a fait la première application en essayant de calculer par exemple la quantité d'information apportée par les différents phonèmes du français. "x" ou "y" a beaucoup plus d'information que "a" ou "e", toujours dans cette théorie mathématique qui identifie information et probabilité³⁵. L'avantage, c'est que c'est très clair parce que le calcul des probabilités, on sait très bien le faire. Le seul ennui, c'est que cela ne correspond manifestement pas à tout le fonctionnement du langage. Cela explique un certain nombre de choses, la loi de Zipf : les rapports entre la longueur d'un mot et sa fréquence, etc.

Deuxièmement, l'informatique a pour l'instant un intérêt simultané. On a dû constater — et ce n'est pas la conférence de Kaiser³⁶ d'hier sur l'analyse informatique du langage qui me fera changer d'avis —, que les grands rêves des années 50 sont morts et restent, semble-t-il, bien morts. En particulier, la traduction d'une langue naturelle dans n'importe quelle autre langue naturelle. Le seul avantage non négligeable, c'est qu'on sait de mieux en mieux les raisons pour lesquelles ce n'est pas possible. C'est-à-dire qu'on connaît de mieux en mieux certaines propriétés du langage naturel par opposition au langage artificiel, aux différents langages informatiques. On a élaboré des langages informatiques de plus en plus perfectionnés et en particulier celui de notre ami Colmerauer de Luminy qui est en train de conquérir le marché mondial — avec le PROLOG — pour traiter les problèmes de linguistique proprement dits, les problèmes de langue. En revanche, l'informatique gagne énormément de terrain sur tout ce qui est de l'ordre du sonore, c'est-à-dire tout ce qui peut être analysé mathématiquement. Nous avons entendu par exemple des analyses de sons faites sans le moindre organe créant le son. C'est uniquement une analyse mathématique qui le rend ; des équations qui vous donnent des sons, qui produisent n'importe quel son à l'heure actuelle : toute l'équipe de Grenoble sait analyser à peu près n'importe quoi. Ce qui

fait qu'il va y avoir des gadgets d'analyse de la parole. Vous pourrez demander à votre informateur "à quelle heure part le train pour Lyon" en voix naturelle, il vous répondra également en voix naturelle "il part à 7 h 23".

Et nous savons d'autre part que du côté de l'informatique documentaire et du côté de l'intelligence artificielle, on peut faire un tas de choses.

V.X. — Et quelle pourra être la prochaine influence sur la linguistique ?

J.S. — Eh bien, l'analyse de tout ce qui reste très flou dans le langage. Ce n'est pas pour rien qu'une des bonnes conférences était celle de Culioli et Julia Kristeva sur "Eloge du malentendu" ³⁷. Ce que permet la langue naturelle, c'est de ne pas s'entendre. C'est un avantage très considérable. Dans la vie des gens, ça marche, parce que les trois quarts du temps, ils ne se comprennent pas — sans cela il n'y a plus d'amour, il n'y a plus rien. Les trois quarts des grandes rencontres reposent sur un malentendu. (Ce n'est pas le cas de la nôtre, tout a été dit clairement !)

V.X. — On critique le recours que fait la grammaire générative aux témoins, à l'intuition des sujets parlants lié à la grammaticalité des énoncés. On constate une généralisation de cette critique. Ainsi, le recours aux locuteurs, à leur intuition, a sa place dans une analyse prescriptive mais pas dans une analyse des énoncés. Or il est possible de considérer un tel recours sous un autre angle, par exemple dans un souci de précision, de confirmation d'une hypothèse.

Pensez-vous que le recours aux locuteurs n'est que de l'ordre du socio-culturel ou pensez-vous qu'il a sa place dans une analyse ?

J.S. — Premièrement, je pense que dans la bonne tradition anglo-saxonne, le recours à ce qu'on appelle l'informateur était naturellement strictement obligatoire, s'agissant de langues amérindiennes par exemple, parlées et parlées seulement, non écrites, et parlées par des

gens qui souvent étaient le ou les derniers à parler encore cette langue. Il n'y avait donc pas d'autre moyen de recueillir les données.

Deuxièmement, les linguistes anglo-saxons, instruits par cette longue expérience de l'enquête sur le terrain, ont très vite compris et formulé très clairement ce qu'on pouvait demander à l'informateur avec des chances d'obtenir des données valides. Ils se sont aperçus que, avoir recours à l'activité qu'on peut dire métalinguistique d'un locuteur, c'est-à-dire lui demander un commentaire, une paraphrase d'une phrase qu'il vient de dire spontanément, cela ne peut avoir évidemment de valeur qu'indicative et que très probablement le même informateur donnerait un autre commentaire, une autre paraphrase, un jour avant ou un jour après.

Mais sur le plan théorique, quelqu'un comme Culioli dira que les données qu'il appelle épi-linguistiques, les commentaires que chacun peut faire et fait spontanément sur son propre discours ("Je dis ça mais au fond" ou "comme on dit", "comme on a l'habitude de répéter" etc.) font partie de l'activité linguistique normale de tout sujet parlant. Par conséquent, on ne voit pas comment un linguiste pourrait ne pas en tenir compte. Premier point.

Deuxième point : les générativistes, puisque c'est d'eux qu'il est question, ont pris le plus grand soin de demander à leurs témoins, à leurs informateurs, simplement des réponses par "oui" ou par "non". Il est toujours très dangereux de demander à un informateur "que veut dire ce mot ?". C'est en somme lui demander de faire spontanément et sans réflexion un travail qui est déjà très difficile pour le lexicographe, donner une définition de mot. En revanche, quand on demande à un informateur "est-ce que vous diriez ça ?", "est-ce que vous entendez dire ça ?", "est-ce que cette forme appartient à votre langue ou n'y appartient pas ?", des réponses par "oui" ou par "non" ont une chance d'être valides et sérieuses. Et finalement, la grammaticalité, c'est cela. Cela consiste à sonder la conscience d'un auditeur en lui demandant : "est-ce que cet énoncé vous choque ou ne vous choque pas ?", "Est-ce que vous diriez, vous, cela ? ou vous ne le diriez pas ?". Certes il faut savoir que ce jugement peut effectivement

varier, que suivant les circonstances, quelqu'un admet ou n'admet pas un énoncé mais il faut reconnaître aussi que, dans la majorité des cas, la réponse a une certitude quasi totale. Si vous demandez à un sujet français s'il peut dire "je ne vois pas cheval le" (par exemple employer un article après un substantif, tournure normale pour un Roumain), eh bien, tous les Français vous répondront la même chose. Si un Français vous répond différemment, il y a des chances que vous puissiez considérer son propos comme nul et non avenu.

V.X. — Mais vous ne pensez pas qu'on puisse utiliser le recours aux locuteurs pour appuyer une hypothèse ? Par exemple, certains locuteurs, auxquels j'avais soumis des tests concernant l'opposition d'aspect entre imparfait et passé-simple, ont employé le mot "déjà" alors que je ne leur avais jamais parlé de ce que pouvait représenter ce mot pour la valeur de l'imparfait. C'est à l'intérêt d'un tel recours que je pense.

J.S. — Bon et par conséquent, somme toute, c'est un recours à vos yeux bénéfique. Je peux vous citer un exemple, celui d'Haudricourt. Haudricourt, dialectologue des parlers de l'Extrême-Orient, explique toujours que de temps en temps — distraction mais souvent bénéfique, à valeur heuristique — il forme un mot dont rien ne laisse prévoir qu'il appartient à ce dialecte et il demande à son informateur "qu'est-ce que ça veut dire ?". Et il dit : "Une fois sur trois, c'est un terme à valeur érotique, comique, spirituelle, etc., et c'est une façon de faire sortir du vocabulaire". Après tout, pourquoi pas ? Il y a une justification théorique donnée par un enquêteur qui est un homme très sérieux, directeur au C.N.R.S. C'est-à-dire qu'on peut quelquefois forger de l'apparemment inexistant pour essayer de sonder l'existant, poser des questions bizarres etc., pour voir bien ce que cela donne.

V.X. — Ah oui. Ce serait plutôt alors, pour l'exemple que je donnais, ce serait plutôt du hasard ?

J.S. — Eh certes ! Et qui a dit que le hasard était exclu de la science ? Certainement pas notre ami Feyerabend³⁸. Feyerabend

souligne le rôle du hasard dans la recherche scientifique. Il est souvent considérable.

V.X. — Et vous, vous pensez que ça peut être bénéfique, un recours au locuteur ?

J.S. — Pourquoi pas ? Lorsqu'on enquête sur le langage, on ne voit pas quelle production linguistique devrait être par principe et d'avance éliminée.

V.X. — En ce qui concerne les parties du discours : le nombre des parties du discours varie selon les personnes — quinze pour Brøndal, huit ou neuf pour la grammaire traditionnelle, quatre parties considérées essentielles pour la grammaire générative. D'autre part, certaines d'entre elles sont des parties de langue, par exemple le verbe; et, dans l'article "Approche du guillaumisme" ³⁹, vous dites qu'il vaudrait mieux alors parler de "parties de langue".

J.S. — Oui, c'est une précision guillaumienne.

V.X. — Quelle relation cela suppose-t-il entre partie de langue et partie du discours ? Quand peut-on dire qu'une partie du discours est une partie de langue ? Est-ce quand elle fait système ?

J.S. — Première réponse que je tiens à faire : d'un point de vue guillaumien, toutes les langues ne comportent pas des parties du discours. Il y a des langues à parties du discours et il y a d'autres langues — langues à racines, langues à caractères — qui ne comportent pas de parties du discours. Pour les langues qui ont cette particularité de comporter des parties du discours, il est bien certain que, si on oppose langue et discours, qu'une linguistique qui accepte l'opposition saussurienne doit obligatoirement distinguer partie de langue et partie du discours (il y a des linguistiques qui refusent la distinction langue-discours, celle de Culioli par exemple).

Je m'explique. Partie du discours, le terme évoque une procédure d'analyse distributionnelle, celle à laquelle procède, par exemple dans l'Antiquité, le grand théoricien latin Priscien. La partie du discours, c'est la partie que l'on obtient lorsqu'à partir d'une

phrase, à partir d'un énoncé, on essaie d'analyser cet énoncé, de le découper en ses parties les plus petites. C'est exactement la procédure structurale pratiquée aux Etats-Unis à partir des années trente-quarante. Procédure éternelle, qui aboutit à la notion de phonème, à la notion de morphème.

Les seuls problèmes qui se posent, et ils se posent à Priscien comme aux structuralistes américains, c'est, dans certains cas précis, de savoir si ce que nous appelons vulgairement un mot doit continuer à être analysé par exemple en préfixe, radical, suffixe. Et à ce moment-là, il y a des options différentes suivant les différentes approches. Alors, je répète que, dans une approche qui ne distingue pas langue et discours, il est évident que la partie du discours, c'est la partie obtenue, par cette procédure d'analyse, dans une science qu'on peut dire atomistique. C'est le principe de l'atomistique antique, qu'on a fait une analyse convenable lorsqu'on a analysé un tout en ses différentes parties. Etant entendu que l'analyse s'arrête lorsqu'on ne peut plus séparer, lorsqu'on ne peut plus obtenir des parties encore plus petites. C'est en vertu de ce principe, d'ailleurs, je répète, qu'on arrive à la notion de morphème en première articulation ou de phonème en deuxième articulation.

Pour quelqu'un comme Guillaume, qui distingue les niveaux langue et discours, il est évident qu'il va distinguer des parties de langue, c'est-à-dire des divisions qui existent dès le niveau de langue. En langue, il existe une notion, un concept, une réalité probablement substantive et une autre réalité verbe. Cela existe dès le niveau de langue. Alors, rien n'empêche, dans le discours, de transcender ces divisions et d'opérer un nouveau classement en quelque sorte. Il est évident que "il y a en elle un je ne sais quoi qui charme et qui trouble", cela consiste à faire de ce qui est en langue une proposition "je ne sais quoi" un substantif, mais un substantif de discours. Donc, la partie de langue va se définir en langue de façon très précise et elle n'empêche pas une activité seconde au niveau du discours, qui peut modifier ces partitions.

V.X. — Donc toutes les parties du discours déterminées par la grammaire traditionnelle sont aussi des parties de langue ?

J.S. — Oui, en gros, étant entendu tout de même qu'on peut faire changer un vocable de partie du discours dans le passage langue-discours. Il suffit de mettre par exemple un article devant un adjectif pour le transformer, c'est bien connu, en substantif de discours ("le joli n'est pas le beau"), ou de faire un substantif de toute une phrase ("le bonjour, comment vas-tu que tu m'as dit négligemment en passant aurait dû être remplacé par je ne sais quoi"). C'est pourquoi il paraît normal de distinguer partie de langue, partie de discours.

V.X. — Certains refusent l'opposition langue-discours. Mais qui ne l'accepte pas ? Vous avez cité Culioli.

J.S. — Oui, Culioli considère qu'il est plus efficace de parler de différentes opérations. Il considère en quelque sorte que la dynamique qui fait passer de la langue au discours est une dynamique pauvre et qui trahit la réalité infiniment complexe des opérations diverses qui se déclenchent lorsqu'à partir de la nébuleuse saussurienne d'un vague besoin de dire quelque chose, on déclenche une série d'opérations par lesquelles on arrive à aboutir à du discours.

V.X. — Ceux qui acceptent la distinction en tiennent-ils toujours compte dans leur méthode, dans leur description ? N'y a-t-il pas une différence entre le posé de cette opposition et l'application qu'on peut en faire ?

J.S. — Il arrive très souvent — je prends le cas de Martinet — que, reconnaissant théoriquement le bien fondé de l'opposition langue-discours, dans sa pratique de linguiste, il n'en tient pas un très grand compte. Quelquefois on peut se demander s'il est au niveau de la langue ou au niveau du discours; cela ne lui paraît pas essentiel.

V.X. — Les niveaux de description : dans l'approche pronomiale, je distinguerais deux niveaux de description, celui des formes de discours et celui des systèmes de formes. Dans la grammaire générative, je distinguerais également deux niveaux, celui des structures de sur-

face et celui des structures profondes. Par contre, pour Guillaume, j'en nommerais trois. Je vais sûrement mélanger les termes mais j'espère que vous ne m'en voudrez pas trop. Il y a les faits de discours, les systèmes de langue et aussi les signifiés de représentation. Il me semble que Guillaume est le seul à faire état ou à essayer de décrire ce troisième niveau. N'est-ce pas parce qu'il a touché ce niveau que sa théorie a suscité beaucoup de réserves ?

J.S. — En réalité, effectivement, le reproche a été formulé contre Guillaume, à l'époque, sous la désignation de théorie mentaliste. En gros, si on veut, c'est que, manifestement, pour Guillaume, il existe, en quelque sorte, un pensé antérieur à l'exprimé. C'est-à-dire qu'on pense et qu'on est ensuite, en quête d'expressions linguistiques pour ce penser. C'est évidemment un problème dont un linguiste peut dire qu'il ne le concerne pas mais il y a quelque hypocrisie là-dedans. Et si on regarde un peu la pratique, on s'aperçoit que beaucoup d'analyses contemporaines en réalité, plus ou moins ouvertement, plus ou moins explicitement, recourent à cette espèce de troisième niveau qui serait celui du représenté, du pensé, de l'imaginé *. Par exemple après tout Guiraud fait remarquer que lorsque son ami Pottier décrit les sièges à partir de traits comme "avec dossier, avec des pieds, avec des accoudoirs, etc.", il fait appel à quelque chose qui n'est évidemment pas du domaine du linguistique mais qui est du domaine de la réalité représentée.

V.X. — Oui mais Pottier, on peut dire qu'il est

J.S. — Guillaumien. Bon. Lorsque les sémanticiens générativistes se donnent au départ une série de représentations logiques, lorsqu'ils ramènent une phrase comme "Pierre a tué Paul" à "il existe un x nommé Pierre tel que x, par rapport à y, établit une relation de x fait que y n'existe plus ou que y passe de vivant à mort", il est évident que ce n'est pas un niveau linguistique qu'ils font intervenir. C'est une sémantique qui n'a strictement rien de linguistique

* Nous aurions pu écrire aussi *penser* pour insister sur la notion guillaumienne.

puisqu'ils précisent bien que lorsqu'ils expriment ces formules que je viens de dire "x tel etc.", ce sont de simples aides pour la mémoire et que ça ne correspond à aucune réalité linguistique. C'est pour ça qu'ils écrivent soigneusement par exemple "TUER-FAIRE MOURIR" en lettres majuscules pour dire — ce n'est pas le vrai verbe "tuer", lexicalement existant en français ou en anglais ou n'importe quoi — c'est une notion, un certain type de relations et — je répète — ce sont des types de relations sémantico-logiques et beaucoup plus logiques que sémantico.

V.X. — Mais pour Guillaume, ce troisième niveau, vous diriez aussi qu'il relève de la sémantique ?

J.S. — Il relève du représenté. L'idée de Guillaume étant que l'homme ne peut parler que parce qu'il a, au préalable, un certain nombre de représentations. Et je crois qu'à l'heure actuelle, plus personne ne fait de difficulté pour estimer que, en grande partie, ce qu'on appelle l'activité symbolique de l'homme, c'est l'activité qui lui permet d'avoir un certain nombre de représentations qui sont des représentations d'élaborations à la fois individuelles et collectives et à partir desquelles il peut parler, qui sont impliquées par la langue. Il y a différentes approches linguistiques. Certes, dans certaines approches, dans certaines théories, on niera l'existence de ce niveau en se disant : ce niveau ne peut exister qu'à partir du moment où il y a des mots pour le dire, où à la représentation mentale correspond une expression. On ne pense pas avant d'avoir parlé.

L'approche guillaumienne — et ça, jadis Wagner l'avait bien montré — admet très bien qu'il y a d'autres moyens de penser que le langage et qu'après tout le peintre, le sculpteur, l'artisan a une certaine forme d'imagination et de pensée qui a d'autres moyens d'expressions que le langage.

V.X. — Le sens et la méthode : est-ce que le rapport au sens, je dirais au sémantique, n'est pas une des causes des différentes écoles ?

Pour les structuralistes de 1930 et même peut-être encore maintenant, l'exclusion du sens des mots est une garantie pour l'analyse. Mais pour tous, j'ai l'impression que le sémantisme intervient dans la description. Par exemple, pour le G.A.R.S., on distingue bien sémantique a priori et souci de sémantique. Et même si le G.A.R.S. veut absolument se défier du sens, il fait appel à ce souci de sémantique. Pour Guillaume, il s'agit de sémantique de la pensée et non pas de la pensée toute faite en effets de sens. Peut-on dire que cette intervention du sémantisme dans les différents courants se fait soit au niveau du lexique, soit au niveau de la partie du discours, soit à celui du système ?

J.S. — Il est bien certain que toutes les théories linguistiques contemporaines ont pris une option sur le sens. En gros, les positions peuvent aller de ceux qui, fidèles à un certain Wittgenstein ⁴⁰, reprennent la formule, qui était déjà celle de Meillet à un moment de la vie de Meillet "les mots n'ont pas de sens, ils n'ont que des emplois". Le grand avantage de ce genre d'approche, c'est qu'il évite de parler du sens; ce qui normalement ne peut se faire qu'en termes linguistiques et qui ramène au problème central de la linguistique qui est le fait que la linguistique décrit le langage au moyen du langage (ce qui pose bien des problèmes). Et par conséquent, elle consiste à dire : tout ce que je constate, c'est qu'un certain nombre d'énoncés correspondent manifestement à des situations, à des états du monde. Le monsieur qui dit "passez-moi mon pardessus et ma canne, je vais sortir", eh bien je pense qu'il prononce ces phrases dans des circonstances bien données, en vue d'un résultat bien donné qui est qu'on lui donne son pardessus et sa canne, etc. Et, à ce moment-là, vous connaissez la réponse de Bloomfield : "il s'agit de décrire le monde, or décrire le monde, c'est le travail du physicien" et comme chacun sait, les physiciens en sont au tout début. Ils décrivent du monde quelques corps élémentaires et quelques phénomènes élémentaires mais la tâche est loin d'être terminée. Par conséquent, on ne peut pas se fonder sur les résultats de la physique pour décrire ce monde et ces états du monde auxquels correspondent des énoncés linguistiques. Faute de

moyens, on néglige ces états du monde et cet extra-linguistique pour s'en tenir à une description immanente de la langue. On décrit la langue telle qu'elle est en tant que langue suivant les rapports qu'entretiennent ses différentes parties, etc. C'est une position.

D'autres vous disent qu'au contraire il paraît difficile de nier que l'on parle pour exprimer des idées, des volontés, des désirs, etc., et que par conséquent, avec un moyen ou avec un autre, plus ou moins bien, il faut tout de même essayer de décrire cette signification, faute de quoi on ne décrit pas le langage puisqu'il est admis que la langue, c'est du signifiant et du signifié indissolublement unis et que, par conséquent, il faut bien décrire et les signifiants et les signifiés. Comment ? ça, c'est un autre problème.

La distinction la plus communément reconnue par les linguistes sous des expressions différentes, c'est la distinction qu'on nomme généralement aujourd'hui "sens" et "signification". On dira que toute phrase en français a un sens au départ, en tant que type de phrase et que, bien sûr, elle prend des significations différentes suivant les moments, les circonstances dans lesquels elle est prononcée, suivant les gens qui la prononcent et les gens qui l'écoutent. C'est l'éternelle histoire sur laquelle, par exemple, les pragmaticiens comme Ducrot ont longuement insisté. "Quelle heure est-il ?" a en français un sens et un seul. Pour un francophone, le sens de "quelle heure est-il ?", c'est une question sur l'heure qu'il est et il n'y a pas moyen de le dire autrement. Mais il est bien certain que, suivant les circonstances, cela peut être une simple question de quelqu'un qui a un train à prendre, cela peut être une question de quelqu'un qui en a marre d'être en face d'une autre personne, etc.; ce sont des significations. Il est bien évident que le linguiste a vocation à s'intéresser davantage au sens qu'à la signification. Et d'ailleurs, cela correspond aux divisions actuelles des études linguistiques entre syntaxe et pragmatique par exemple. C'est au pragmaticien qu'il reviendra de classer les significations, le syntacticien se réservant l'étude du sens. Après tout, l'approche pronominale est bien davantage une approche du sens que de la signification.

V.X. — Le seuil linguistique dont parle Guillaume est défini par Wagner ⁴¹ comme "le sas où ce qui est à penser devient du pensé formulé"; n'est-il pas à mettre en rapport avec les structures profondes de la syntaxe générative ?

J.S. — Je ne crois pas, vous savez, qu'il y a de contresens illustre sur "structure profonde" qui signifie simplement non pas l'évocation d'une profondeur métaphysique première mais tout simplement l'idée que c'est plus profond que la surface. C'est une question de derme et d'épiderme, pas plus, structure superficielle, structure profonde. En grammaire générative classique, chomskienne, la structure profonde est un état linguistique (c'est de caractère linguistique). Tout est déjà joué au niveau de la structure profonde. Je veux dire que la construction fondamentale, linguistique, est faite. Tandis que si vous abordez le problème du passage du pensé à l'exprimé et au dit, vous vous situez bien en aval, c'est au moment où ce qui n'est que pensé trouve son expression. C'est un niveau que la grammaire générative classique n'a jamais cherché à saisir. La question se pose différemment pour la sémantique générative. Mais, pour la grammaire générative classique, celle de Chomsky 1965, et même bien après pour Chomsky, c'est un niveau qu'il n'envisage pas.

V.X. — Pronom et double g n se du mot : un mot a une particularit  lexicale et une particularit  grammaticale. Peut-on dire que le pronom n'a pas de particularit  lexicale ?

J.S. — On ne peut pas le dire tout   fait dans la mesure o , s'il n'y a pas de particularit  lexicale, il y a un contenu d'ordre s mantique. Un pronom comme "il" ou "nous"  voque un certain nombre de r alit s qui sont pr cis ment du domaine du r el extra-linguistique. Sur le plan de l'id og n se, "nous"  voque l'id e de "moi" et d'un "moi" qui se multiplie. Il peut se multiplier de diff rentes fa ons.  a peut  tre plusieurs "moi" si c'est un "nous" de majest  ou  a peut  tre "moi et d'autres", "moi et d'autres" de la deuxi me personne ou "moi et d'autres" de la troisi me personne suivant les circonstances de discours. Et   ce moment-l , c'est ce contenu d'id o-

génése qui va être versé à la morphogénése. C'est-à-dire que cela va prendre la forme d'un pronom, d'un pronom qui sera au pluriel, certaines formes de pluriel, etc. Des traits excessivement généraux qu'il partage avec d'autres parties du discours, parce qu'il y a d'autres mots de pluriel, d'autres mots de personne, etc. Toutes ces catégories grammaticales font partie de la morphogénése. Mais il y a un contenu de pensée antérieur qui est un contenu d'idéogénése, qui fait que "nous" est différent de "vous".

L'idéogénése résulte d'une grande tradition de la grammaire générale qui repose sur cette réflexion et cette constatation que les mêmes notions peuvent se rendre, peuvent être contenues dans des parties du discours différentes — exemple classique, médiéval, celui de D'Erfurt ⁴² : l'idée de douleur peut correspondre à un nom, la douleur; à un adjectif, douloureux; à un verbe, doleo, je souffre, etc. Donc cette idée que reprend Guillaume est l'idée que, primitivement, il y a un certain contenu d'idée — l'idéogénése —, il y a une certaine idée, une certaine notion qui prend forme et cette notion prend forme non seulement sur le plan du contenu, sur le plan du sens si vous voulez, mais elle prend aussi forme sur le plan grammatical, morphologique. Si j'évoque cette idée de douleur comme substantif, eh bien cela va devenir un substantif, c'est-à-dire un mot à incidence interne, du féminin, du singulier ou du pluriel selon les cas, etc. C'est tout.

V.X. — A propos d'antériorité, Claire, dans sa thèse ⁴³, se sert, comme hypothèse de base, de l'antériorité du pronom sur le nom, de la "phrase-mot" définie par Guillaume : antériorité génétique, phrase primitive. Par ailleurs, d'après le schème de l'assemblage des systèmes donné dans *Langage et Sciences du langage* ⁴⁴, le système du pronom est tout proche du centre "o" qui est le centre du discours. Alors, n'y a-t-il pas là une contradiction, d'un côté antériorité de la phrase à pronoms et de l'autre position du système très très proche du discours ?

J.S. — Ce sont de très très vieilles réflexions faites par Antoine Meillet et qu'évidemment Guillaume connaît bien. Antoine Meillet

observe que, dans l'évolution actuelle du français, en réalité le verbe tend à revenir un peu à son statut de mot, de partie de discours suffisant à elle seule à faire phrase, de différentes façons. C'est évidemment vrai pour l'impératif. "Pars" est une phrase. Or, vous me direz qu'il faut des circonstances de discours; il faut qu'il y ait devant vous quelqu'un à qui vous puissiez dire "pars" etc., mais, dit-il, ce qui est très caractéristique du français contemporain, c'est qu'une formule comme "je le vois" (qu'on analyse si on veut traditionnellement comme un verbe avec un pronom sujet et un pronom objet), en réalité est un mot unique — ce qui apparaît bien au point de vue de l'accent, ça se prononce d'une seule émission de voix "je le vois" —, et par conséquent cette catégorie verbale semble bien tendre vers le mot-phrase. "Je le vois" est une phrase complète comportant un sujet, un objet et une forme verbale; or on enseigne depuis toujours que le type de la phrase française, c'est sujet-verbe-objet. Or ce type de la phrase française, je répète, il se bloque dans ce mot phonétique, c'est un seul mot phonétique avec un seul accent "Je-le-vois".

Guillaume a sans cesse réfléchi sur ce passage de la partie du discours telle qu'elle est conçue ordinairement et son rapprochement avec le mot-phrase. Par exemple, il explique que le verbe latin est, lui, un mot-phrase : "pluit" en latin, ça veut dire "il pleut". Et c'est un seul mot uniquement, qui a son support interne etc., que le passage d'obligation du français de dire "il pleut" implique un autre état de langue, dans lequel il y a obligatoirement un mot qui, formellement au moins, doit être un sujet auquel le verbe va apporter justement un apport, va donner un apport. Mais on est obligé de penser très abstraitement ce "il". Mais rien n'indique que l'évolution ne nous fasse pas retourner vers le stade de "pluit". De même que dans le corps même du mot "pluit", il y a ce "-t" final qui est en sorte le support de l'apport de sens de [plu-], de [plui-], la racine de [plu-], de même dans "je le vois", il y a ce support "je le" qui est très réduit et qui est le support de la forme "vois", de l'idée de "voir".

V.X. — Dans votre thèse ⁴⁵, on lit qu'un pronom n'est pas un nom, qu'on ne peut pas mettre une relation d'équivalence entre "je donne un livre à un élève" et "je le lui donne". Il me semble que c'est un refus de ce que peut être la pronominalisation.

J.S. — Très certainement et ceci est également une option sur la théorie du pronom. Dès l'Antiquité, beaucoup de grammairiens refusent l'idée que le pronom puisse se définir par sa seule fonction — indubitable — de substitut du nom dans de nombreuses circonstances.

Je pense aussi que, dans le système français tout au moins, il semble bien que le pronom ait des possibilités refusées au nom. L'exemple le plus simple, puisque j'ai étudié la voix pronominale, c'est que, il se trouve qu'en français "Paul frappe Paul", à supposer que ce soit admissible (en réalité il y a des contraintes très fortes qui obligent à peu près toujours à dire "Paul se frappe"; mais il y a quelques cas du type "Asinus asinum fricat", "l'âne frotte l'âne" qui imposent l'interprétation d'après laquelle l'âne qui frotte n'est forcément pas l'âne qui est frotté). En français, dire une phrase comme "l'âne frotte l'âne", cela suppose qu'il y a deux ânes. S'il n'y a qu'un âne, c'est obligatoirement "l'âne se frotte".

Alors il me paraît quand même intéressant que, dans une formule qui est censément la substitution de l'autre, on aboutisse à un sens tout à fait différent. Ça me paraît une raison de refuser le traitement du pronom tel que l'a proposé, à ses débuts, la grammaire générative, avant de lui substituer très rapidement des formules interprétatives — précisément — pour essayer de rendre compte de ces difficultés.

V.X. — D'ailleurs dans l'approche pronominale ⁴⁶ on ne parlera pas de substitution du nom par le pronom.

J.S. — En théorie guillaumienne, je crois qu'il est très difficile de parler de substitution puisque, comme chacun sait, Guillaume a clairement posé la quasi-identité de l'article et du pronom, et que "l'homme", c'est "le" qui est "homme". En un sens "je vois l'homme", c'est une sorte de développement de "je le vois". On précise simple-

ment ensuite que ce "le" est un "homme" et pas un petit garçon, etc.

V.X. — Pensez-vous que l'approche pronominale ⁴⁷ qui traite de la relation verbe-pronom puisse résoudre complètement le problème de la définition de la voix pronominale ? Car, dans votre thèse ⁴⁸, vous dites que cette définition sera résolue complètement quand on aura résolu, préalablement, le problème du rapport entre verbe et pronom.

J.S. — Incontestablement, l'approche pronominale apporte des éléments nouveaux et décisifs à la définition des verbes pronominaux puisque Claire fournit ce que je ne fournissais pas, une classification et une manière de prévision des verbes qui peuvent ou ne peuvent pas être pronominaux. C'est très clairement exposé dans les paradigmes.

V.X. — Est-ce qu'on peut penser qu'elle va arriver à une classification des verbes quand on sait que Gross, par exemple, a essayé de le faire sans y arriver ?

J.S. — Les deux approches sont totalement différentes. Ce qu'a toujours dit Claire, c'est que dans un cas elle peut se permettre, et elle met, de par sa méthode même, le lexique entre parenthèses, elle le laisse tomber. Or les difficultés des classements des verbes de Gross sont en partie liées à l'emploi du lexique — en partie.

V.X. — Le processus de lexicalisation dans l'approche pronominale ⁴⁹ : le substantif est une lexicalisation du pronom. Est-ce qu'on ne peut pas parler également d'un processus de délexicalisation, dans le cas inverse, en ce sens où le pronom est une délexicalisation du nom ? Et est-ce que ces processus ne sont pas liés au passage de la langue au discours et au passage du discours à la langue ?

J.S. — Il est bien certain que, dans un grand nombre de cas, on assiste, dans l'énoncé même, au passage à la lexicalisation. Toutes les fois que vous dites "je l'ai vu, cet imbécile", il est bien certain que vous allez du pronom à la lexicalisation et que, dans la genèse de la phrase, "je le vois" est antérieur à "cet imbécile", "cet imbécile" développe "le". Exactement d'ailleurs comme vous avez le

phénomène inverse : "Cet imbécile est venu, je lui ai dit que je ne pouvais pas le voir". Mais vous avez incontestablement le phénomène du passage à la lexicalisation – ceci, on peut le constater dans un grand nombre de cas. D'ailleurs, je vais en prendre un exemple – c'était l'exemple d'ailleurs bien célèbre que citait Vendryes⁵⁰ – "il l'a-t-il attrapé le gendarme son voleur". Possibilité évidente du français très spontané. Pour l'instant je me contente de dire que les deux procédés sont possibles dans un sens ou dans l'autre. Ceci ne veut pas dire que je tranche la question délicate de savoir si on peut poser une antériorité de raison dans l'un ou l'autre procédé. Ça, c'est un problème plus difficile.

On vient de terminer sur un point d'interrogation.

★

NOTES

- ¹ MOUNIN, G., 1967, *Histoire de la linguistique*, Paris, PUF, pp. 17 sq.
- VENDRYES, J., 1955, "La Société de Linguistique de Paris (1865-1955)", *Orbis*, IV, 1, pp. 7-21.
- ² STEFANINI, J., 1973, "Sur la conception guillaumienne de l'opposition langue, discours", *Travaux de linguistique et de littérature*, XI, 1, Mélanges offerts à Paul Imbs, Strasbourg, pp. 319-328 (cf. pp. 323-324).
- ³ "Dès ses premiers statuts, la Société de Linguistique de Paris stipulait qu'elle n'accepterait aucune communication concernant [...] l'origine du langage", *op. cit.* note 1.
- ⁴ AUROUX, S., 1984, "Linguistique et anthropologie en France 1600-1900", in Britta Rutt Eisenreich (éd.), *Histoires de l'anthropologie*, Paris, Klincksieck.
- ⁵ LEROI-GOURHAN, A., 1964, *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel.
- ⁶ *Op. cit.* note 2.
- ⁷ CULIOLI, A., 1980, *Cours de D.E.A.*, Université de Paris-VII.
- ⁸ STEFANINI, J., 1962, *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Gap, Public. Faculté des Lettres d'Aix, éd. Ophrys, pp. 94-95 et 696.

- ⁹ MOUNIN, G., *op. cit.* note 1.
- ¹⁰ SAUSSURE, F. de, 1916 (1re éd.), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1962 (5e éd.), p. 185.
- ¹¹ *Ibid.*, p. 18.
- ¹² STEFANINI, J., 1973, "Les modistes et leur apport à la théorie de la grammaire et du signe linguistique", C.R. de BURSILL-HALL, 1971, *Speculative Grammars of the Middle-Ages : The Doctrine of Partes Orationis*, La Haye-Paris, Mouton, dans *Semiotica* VIII, 3, 1973, pp. 263-275 (cf. p. 264).
- ¹³ MOUNIN, G., 1968, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, p. 19.
- ¹⁴ DROIXHE, D., 1978, *La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800), rationalisme et révolutions positivistes*, Genève, Droz.
- ¹⁵ RASK, Rasmus, Kristian (1787-1832); cf. HJELMSLEV, L., 1966, "Commentaires sur la vie et l'oeuvre de Rasmus Rask", et MALONE, K., 1966, "Rasmus Rask", in SEBEOK, Th. A., 1966, *Portraits on Linguists, Bibliographical Source Book for the History of Western Linguistics (1746-1963)*, 2 vol., Bloomington and London, Indiana University Press, vol. 1, p. 179 et p. 195.
- ¹⁶ GYARMATHI, Samuel (1751-1830); cf. ZSIRAI, M., 1966, "Samuel Gyarmathi, Hungarian Pioneer Comparative Linguistic", in SEBEOK, Th. A., *op. cit.* note 14 (vol. 1, p. 70).
- ¹⁷ WAGNER, R.-L., 1968 et 1973, *La grammaire française*, 2 tomes, Paris, Sedes, t. 1, p. 16.
- ¹⁸ WAGNER, R.-L., 1939, *Les phrases hypothétiques commençant par "si" dans la langue française des origines à la fin du XVIIe siècle*, Paris, Droz.
- ¹⁹ Colloque du C.N.R.S. sur la Communication, le 16 juin 1984 à Paris.
- ²⁰ GUILLAUME, G., 1929 (1re éd.), *Temps et Verbe*, Paris, Champion, 1970, pp. 68-69.
- ²¹ BEAUVENISTE, E., 1935 (1re éd.), *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 1962 (3e tirage).
- ²² SAUSSURE, F. de, 1879, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Leipzig.
- ²³ WAGNER, R.-L., 1980, "Grammaire - Analyse - Signification", dans *Essais de linguistique française*, Paris, Nathan, pp. 77-83.
- ²⁴ DUBOIS, J., 1965-1969, *Grammaire structurale du français*, T. 1, *Le nom et le pronom*, 1965; T. 2, *Le verbe*, 1967; T. 3, *La phrase et les transformations*, 1969, Paris, Larousse.
DUBOIS, J. et DUBOIS-CHARLIER, F., 1970, *Eléments de linguistique française : Syntaxe*, Paris, Larousse.
- ²⁵ TØGEBY, K., 1965, *Fransk Grammatik*, 1 vol., xxxv-963 pp., Copenhague, Gyldendal Forlag. Traduction française : TØGEBY, K., *Grammaire*

- re française*, publ. par Magnus Berg, Ghani Merd et Ebbe Spang-Hansen, Copenhague, Akademisk Forlag, 1982, 5 vol. (Etudes romanes de l'Université de Copenhague).
- 26 *Op. cit.* note 17 (tome 2).
- 27 BLANCHE-BENVENISTE, Cl., "Ecrit et oral", Colloque du C.N.R.S. sur la Communication, Paris, 16 juin 1984.
- 28 FRANÇOIS, D., 1974, *Français parlé. Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, Paris, Selaf, 2 vol.
- 29 BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 1975, *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion.
BLANCHE-BENVENISTE, Cl., DELOFEU, J., STEFANINI, J., VAN DEN EYNDE, K., 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Selaf.
- 30 *Op. cit.* note 29.
- 31 *Op. cit.* note 20.
- 32 MOUNIN, G., *op. cit.* note 1.
ENGLER, Rudolf, dec. 1980, "Sous l'égide de l'histoire", *Langue Française* n° 48, pp. 100-112.
HOWELL, K.J., 1984, "Linguistics and psychology in the Thought of W.D. Whitney", *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, PUL.
- 33 FAUCONNIER, G., 1984, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. "Propositions".
- 34 CHANGEUX, J.-P., 1983, *L'homme neuronal*, Paris, Fayard.
- 35 GUIRAUD, P., 1954, *Les caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, P.U.F.
- 36 Voir Colloque du C.N.R.S. sur la Communication, Paris, 16 juin 1984.
- 37 *Ibid.*
- 38 FEYERABEND, F., 1979, *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la science*, Paris, Seuil.
- 39 STEFANINI, J., 1967, "Approche du guillaumisme", *Langages* 7, Linguistique française : théories grammaticales, Paris, Didier-Larousse, pp. 74-92 (cf. p. 80 et p. 87).
- 40 WITTGENSTEIN, L.J. (1889-1951). Principal ouvrage : *Tractatus Logico-Philosophicus*, 1922.
- 41 *Op. cit.* note 17 (T. 2, p. 124).
- 42 Thomas d'ERFURT (aux environs de 1300), *Grammatica speculativa*, ed. with translation and commentary by G.-L. BURSILL-HALL (The Classics of Linguistics), Londres, Longman, 1972.

- ⁴³ *Op. cit.* note 29 (1975, pp. 27 sq.).
- ⁴⁴ GUILLAUME, G., 1964, "La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ?", dans *Langage et Sciences du langage*, Paris, Nizet - Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 220-240 (cf. pp. 224 sq.).
- ⁴⁵ *Op. cit.* note 8 (p. 104).
- ⁴⁶ *Op. cit.* note 29 (1975, p. 22).
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ *Op. cit.* note 8 (p. 701).
- ⁴⁹ *Op. cit.* note 29.
- ⁵⁰ VENDRYES, J., 1921 (1re éd.), *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris, la Renaissance du Livre; Paris, Albin Michel, 1968, p. 106.
